

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

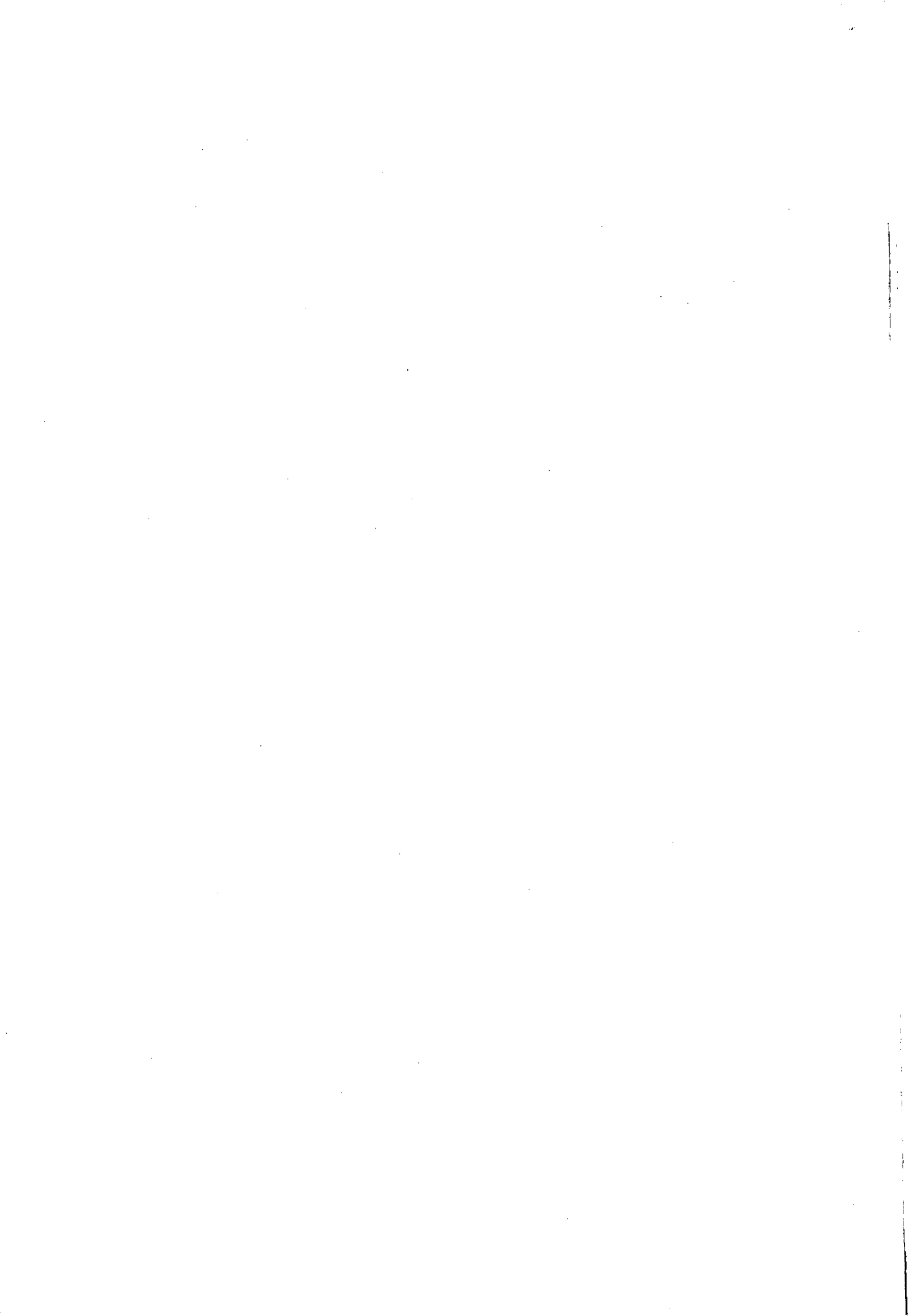
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314  
Numéro SIREN : 433 127 297  
Nom ou dénomination : LDS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2024 sous le numéro de dépôt 780



le 26 JAN. 2024 **BILAN ACTIF**

sous le n° B 780

POUR COPIE  
CERTIFIÉE CONFORME

ACTIF	Valeurs au 31/07/23				Valeurs au 31/07/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	% de l'actif		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>				10		12
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>				1		
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 240		10 240			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>183 743</b>	<b>14 594</b>	<b>169 149</b>	<b>11</b>	<b>158 908</b>	<b>12</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	1 758		1 758		1 080	
<b>Créances</b>				87		85
Clients (3)	409 954	29 705	380 249		373 145	
Clients Factures à établir (3)	316 568		316 568		266 372	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	81 786		81 786		64 599	
Fournisseurs débiteurs					1 752	
Groupe et associés (3)	539 596		539 596		433 834	
Débiteurs divers (3)	34 203		34 203		33 783	
Capital souscrit - appelé non versé						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
<b>Instruments de trésorerie</b>						
<b>Disponibilités</b>	6 650		6 650		35 958	3
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	22 602		22 602	1	12 093	1
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 413 132</b>	<b>29 705</b>	<b>1 383 427</b>	<b>89</b>	<b>1 222 632</b>	<b>89</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>						
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>						
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 596 874</b>	<b>44 299</b>	<b>1 552 575</b>	<b>100</b>	<b>1 381 540</b>	<b>100</b>
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/07/23	% du passif	Valeurs au 31/07/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 64 700 )	64 700	4	64 700	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	5	78 298	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		25		28
Réserve légale	6 470		6 470	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	379 230		377 230	
Report à nouveau	505		699	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	209 522	14	205 611	15
SITUATION NETTE	738 726	48	733 009	53
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>738 726</b>	<b>48</b>	<b>733 009</b>	<b>53</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (I) Bis</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	111 536	7	26 869	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	12 306	1	2 297	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	339 646	22	76 586	6
Fournisseurs, factures non parvenues	162 449	10	272 528	20
Dettes fiscales et sociales	170 912	11	151 698	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	17 000	1	118 553	9
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>813 850</b>	<b>52</b>	<b>648 532</b>	<b>47</b>
Écarts de conversion passif (IV)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 552 575</b>	<b>100</b>	<b>1 381 540</b>	<b>100</b>
(1) Dont à plus d'un an	12 306		2 297	
(1) Dont à moins d'un an	801 543		646 234	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	111 038		26 291	
(3) Dont emprunts participatifs				

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/08/22 Au 31/07/23	% CA	Du 01/08/21 Au 31/07/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 057 379	100	1 062 493	100	-5 114	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 057 379</b>	<b>100</b>	<b>1 062 493</b>	<b>100</b>	<b>-5 114</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 061	1	22 505	2	-14 444	-64
Autres produits	11		10			3
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 065 451</b>	<b>101</b>	<b>1 085 009</b>	<b>102</b>	<b>-19 558</b>	<b>-2</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	525 723	50	530 275	50	-4 552	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	4 748		3 691		1 058	29
Salaires et traitements	201 371	19	212 257	20	-10 886	-5
Charges sociales	71 166	7	53 453	5	17 713	33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements						
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations			5 100		-5 100	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	10		327		-316	-97
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>803 019</b>	<b>76</b>	<b>805 103</b>	<b>76</b>	<b>-2 085</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>262 432</b>	<b>25</b>	<b>279 905</b>	<b>26</b>	<b>-17 473</b>	<b>-6</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	Du 01/08/22 Au 31/07/23		Du 01/08/21 Au 31/07/22		Variation	
		% du CA		% du CA	en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	24 067	2	4 993		19 074	382
Autres valeurs mobilières et créances d'actif imm(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>24 067</b>	<b>2</b>	<b>4 993</b>		<b>19 074</b>	<b>382</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 736	1	5 156		1 580	31
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>	<b>6 736</b>	<b>1</b>	<b>5 156</b>		<b>1 580</b>	<b>31</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>17 332</b>	<b>2</b>	<b>-163</b>		<b>17 494</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>279 764</b>	<b>26</b>	<b>279 743</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréc., provisions						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>						
Impôt sur les bénéfices (X)	70 242	7	74 132	7	-3 890	-5
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>1 089 519</b>	<b>103</b>	<b>1 090 002</b>	<b>103</b>	<b>-483</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>879 997</b>	<b>83</b>	<b>884 391</b>	<b>83</b>	<b>-4 395</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>209 522</b>	<b>20</b>	<b>205 611</b>	<b>19</b>	<b>3 911</b>	<b>2</b>
(3) Dont produits concernant les entités liées	24 067		4 993			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	341		287			

**ANNEXE COMPTABLE**

# ANNEXE COMPTABLE

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023 dont le total est de 1 552 575,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 209 522,13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/11/2023.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Fonds commercial :

##### Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

## ANNEXE COMPTABLE

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau 2 à 5 ans

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## ANNEXE COMPTABLE

### FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY	121 884			121 884
CLIENTELE RFC	26 700			26 700
CLIENTELE B.HAUTOT	3 690			3 690
CLIENTELE JL BARCON	6 634			6 634
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	<b>158 908</b>			<b>158 908</b>

## ANNEXE COMPTABLE

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	173 502		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal. géné., agencts & aménagts divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	5 668	
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	<b>TOTAL III</b>		<b>5 668</b>	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			10 240
	<b>TOTAL IV</b>			<b>10 240</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>179 171</b>		<b>10 240</b>

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>			173 502	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Instal. géné., agencts, aménagts d.			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.		5 668	
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL III</b>			<b>5 668</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			10 240	
	<b>TOTAL IV</b>			<b>10 240</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>5 668</b>	<b>183 743</b>	

## ANNEXE COMPTABLE

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	14 594			14 594
<b>TOTAL</b>	<b>14 594</b>			<b>14 594</b>
Terrains				
Constructions Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	5 668		5 668	
<b>TOTAL</b>	<b>5 668</b>		<b>5 668</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 262</b>		<b>5 668</b>	<b>14 594</b>

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr. Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

# ANNEXE COMPTABLE

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances	29 705			29 705
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 705</b>			<b>29 705</b>

# ANNEXE COMPTABLE

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 240		10 240
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	726 521	726 521	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	81 786	81 786	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	539 596		539 596	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	34 203	34 203		
Charges constatées d'avance	22 602	17 476	5 127	
<b>TOTAUX</b>		<b>1 414 949</b>	<b>859 987</b>	<b>554 963</b>
RENVIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

## ANNEXE COMPTABLE

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	22 602
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>22 602</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	316 568
Autres créances	57 930
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>374 498</b>

## ANNEXE COMPTABLE

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

# ANNEXE COMPTABLE

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	111 536	111 536		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		502 095	502 095		
Personnel & comptes rattachés		16 688	16 688		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		23 114	23 114		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices	306	306		
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	129 043	129 043		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 760	1 760		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		12 306			12 306
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		17 000	17 000		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>813 850</b>	<b>801 543</b>		<b>12 306</b>
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

## ANNEXE COMPTABLE

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	498
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 449
Dettes fiscales et sociales	23 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>186 916</b>

## ANNEXE COMPTABLE

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 137,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation                    3,60 %

Table de mortalité            2018-2020

Départ volontaire à                    64 ans

# ANNEXE COMPTABLE

## LES EFFECTIFS

	31/07/2023	31/07/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>5,07</b>	<b>7,22</b>
Ingénieurs et cadres	2,00	1,90
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3,07	5,32
Ouvriers		

**LDS AUDIT**  
**Société par actions simplifiée au capital de 64 700 euros**  
**Siège social : 1 Rue du Rompot**  
**21121 FONTAINE LES DIJON**

**DIJON 433 127 297**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 7 DECEMBRE 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 209 522,13 euros de la manière suivante :

"Report à nouveau créditeur"	505,19 euros
+ Bénéfice de l'exercice	<u>209 522,13 euros</u>

Montant distribuable	210 027,32 euros
----------------------	------------------

A titre de dividendes aux associés (soit 24,30 euros par action)	157 221,00 euros
---	------------------

Au compte "Autres réserves" qui s'élève désormais à 432 000 euros	52 770,00 euros
--	-----------------

le solde en totalité au compte "Report à nouveau créditeur".	36,32 euros
---	-------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 48,60 euros et celui non éligibles à 157 172,40 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total	Montant éligible à abattement	Taux abattement	Montant non éligible à abattement
- au 31/07/2022	203 805	63,00	40%	203 742,00
- au 31/07/2021	116 460	36,00	40%	116 424,00
- au 31/07/2020	130 047	40,20	40 %	130 006,80

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 décembre 2023.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
La Présidence



Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le 26 JAN. 2024

sous le n° R 780  
LDS AUDIT

SAS au capital de 64.700 €  
1 rue du Rompot  
21121 FONTAINE-LES-DIJON

---

R.C.S. DIJON B 433 127 297  
Siret : 433 127 297 00060  
Code NAF : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023



**AMV AUDIT ET COMMISSARIAT**  
Commissaire aux Comptes  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS

**SAS LDS AUDIT**

1 rue du Rompot  
**21121 FONTAINE-LES-DIJON**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023**

A l'assemblée générale de la société **LDS AUDIT**,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LDS AUDIT** relatifs à l'exercice clos le **31 juillet 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la



falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,  
Le 29 novembre 2023**

**AMV AUDIT ET COMMISSARIAT  
Commissaire aux Comptes**

**Benjamin SCHLICKLIN**

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>	Valeurs au 31/07/23			% de l'actif	Valeurs au 31/07/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>				10		12
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>				1		
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 240		10 240			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>183 743</b>	<b>14 594</b>	<b>169 149</b>	<b>11</b>	<b>158 908</b>	<b>12</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en-cours</b>						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	1 758		1 758		1 080	
<b>Créances</b>				87		85
Clients (3)	409 954	29 705	380 249		373 145	
Clients Factures à établir (3)	316 568		316 568		266 372	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	81 786		81 786		64 599	
Fournisseurs débiteurs					1 752	
Groupe et associés (3)	539 596		539 596		433 834	
Débiteurs divers (3)	34 203		34 203		33 783	
Capital souscrit - appelé non versé						
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
<b>Instruments de trésorerie</b>						
Disponibilités	6 650		6 650		35 958	3
Charges constatées d'avance (3)	22 602		22 602	1	12 093	1
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 413 132</b>	<b>29 705</b>	<b>1 383 427</b>	<b>89</b>	<b>1 222 632</b>	<b>89</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>						
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>						
<b>Ecarts de conversion actif (V)</b>						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 596 874</b>	<b>44 299</b>	<b>1 552 575</b>	<b>100</b>	<b>1 381 540</b>	<b>100</b>
<i>(1) Dont droit au bail</i>						
<i>(2) Dont à moins d'un an (brut)</i>						
<i>(3) Dont à plus d'un an (brut)</i>						

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/07/23	% du passif	Valeurs au 31/07/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 64 700 )	64 700	4	64 700	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	5	78 298	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
<b>Réserves</b>		25		28
Réserve légale	6 470		6 470	
Réerves statutaires ou contractuelles				
Réerves réglementées				
Autres réserves	379 230		377 230	
<b>Report à nouveau</b>	505		699	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>209 522</b>	<b>14</b>	<b>205 611</b>	<b>15</b>
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>738 726</b>	<b>48</b>	<b>733 009</b>	<b>53</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>738 726</b>	<b>48</b>	<b>733 009</b>	<b>53</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (I) Bis</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>DETTES (I)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	111 536	7	26 869	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	12 306	1	2 297	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	339 646	22	76 586	6
Fournisseurs, factures non parvenues	162 449	10	272 528	20
Dettes fiscales et sociales	170 912	11	151 698	11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	17 000	1	118 553	9
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>813 850</b>	<b>52</b>	<b>648 532</b>	<b>47</b>
Écarts de conversion passif (IV)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 552 575</b>	<b>100</b>	<b>1 381 540</b>	<b>100</b>
(1) Dont à plus d'un an	12 306		2 297	
(1) Dont à moins d'un an	801 543		646 234	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	111 038		26 291	
(3) Dont emprunts participatifs				

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.78.66.80.00  
RCS LYON 481 606 336  
SIRET 48160633600012  
NAF 8412Z

# COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/08/22 Au 31/07/23	% CA	Du 01/08/21 Au 31/07/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 057 379	100	1 062 493	100	-5 114	
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 057 379</b>	<b>100</b>	<b>1 062 493</b>	<b>100</b>	<b>-5 114</b>	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 061	1	22 505	2	-14 444	-64
Autres produits	11		10			3
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 065 451</b>	<b>101</b>	<b>1 085 009</b>	<b>102</b>	<b>-19 558</b>	<b>-2</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	525 723	50	530 275	50	-4 552	-1
Impôts, taxes et versements assimilés	4 748		3 691		1 058	29
Salaires et traitements	201 371	19	212 257	20	-10 886	-5
Charges sociales	71 166	7	53 453	5	17 713	33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements						
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations			5 100		-5 100	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	10		327		-316	-97
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>803 019</b>	<b>76</b>	<b>805 103</b>	<b>76</b>	<b>-2 085</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>262 432</b>	<b>25</b>	<b>279 905</b>	<b>26</b>	<b>-17 473</b>	<b>-6</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél: 04 72 44 66 00 00  
RCS LYON 513 000 500  
SIRET 513 000 500 0001  
N°AF 899 022

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## ANNEXE COMPTABLE

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023 dont le total est de 1 552 575,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 209 522,13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 22/11/2023.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

AMV  
Audit et Commissariat  
16 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04 72 46 40 00  
SIRET 3016059000011  
NAF 6910Z

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

#### Fonds commercial :

##### Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

## **ANNEXE COMPTABLE**

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau 2 à 5 ans

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AMV  
Audit et Commissariat  
16 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TÉL 04 78 60 10 00  
RCS LYON 481 600 300  
SIRET 481600300001  
NAF 6910Z

## ANNEXE COMPTABLE

**FONDS COMMERCIAL**

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY	121 884			121 884
CLIENTELE RFC	26 700			26 700
CLIENTELE B.HAUTOT	3 690			3 690
CLIENTELE JL BARCON	6 634			6 634
<b>TOTAL DU FONDS COMMERCIAL</b>	<b>158 908</b>			<b>158 908</b>

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TEL. 04 72 66 20 00  
RCS LYON 512 000 900  
SIRET 5120009000011  
NAF 6412Z

## ANNEXE COMPTABLE

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	173 502		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Instal.géné., agencs & aménagts const.			
Installations techniques, matériel & outillage indust.				
Instal. gén., agencs & aménagts divers				
Autres immos corporelles		5 668		
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info., mobilier				
Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>TOTAL III</b>	<b>5 668</b>		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			10 240
	Prêts et autres immobilisations financières			10 240
	<b>TOTAL IV</b>			<b>10 240</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>179 171</b>		<b>10 240</b>

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TFL 04 78 06 00 00  
RCS LYON 18 266 300  
SIRET 3820005400001  
NAF 8420Z

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>			173 502	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Ins. gal. agen. amé. cons				
Inst.tech., mat. outillage indust.					
Instal. gén., agencs, aménagts d.					
Autres immos corporelles			5 668		
Matériel de transport					
Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.					
Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	<b>TOTAL III</b>		<b>5 668</b>		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			10 240	
	Prêts & autres immob. financières			10 240	
	<b>TOTAL IV</b>			<b>10 240</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>5 668</b>	<b>183 743</b>	

## ANNEXE COMPTABLE

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	14 594			14 594
<b>TOTAL</b>	<b>14 594</b>			<b>14 594</b>
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immos corporelles	5 668		5 668	
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>	<b>5 668</b>		<b>5 668</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 262</b>		<b>5 668</b>	<b>14 594</b>

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TEL. 04.78.26.01.00  
ECS LYON J8A 666 900  
SIRET 5180015000001  
NAF 6920Z

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements Fonds commercial Autres immos incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							

## ANNEXE COMPTABLE

### MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances	29 705			29 705
Valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 705</b>			<b>29 705</b>

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tel. 04 78 56 20 00  
RCS LYON 81 696 100  
SIRET 7810005000011  
NAF 6612Z

## ANNEXE COMPTABLE

### ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 240		10 240
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	726 521	726 521	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	81 786	81 786	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	539 596		539 596	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	34 203	34 203		
Charges constatées d'avance	22 602	17 476	5 127	
<b>TOTAUX</b>		<b>1 414 949</b>	<b>859 987</b>	<b>554 963</b>
REVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

AMV  
Audit et Commissariat  
36 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TEL. 04 72 76 20 00  
NCS LYONS 18 450 000  
SIRET 3846095000013  
NAF 6420Z

## ANNEXE COMPTABLE

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	22 602
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>22 602</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	316 568
Autres créances	57 930
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>374 498</b>

AMV  
Audit et Commissariat  
16 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04 72 46 10 00  
RCS LYON 411 044 500  
SIRET 1830014000021  
NAF 692Z

## ANNEXE COMPTABLE

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

AMV  
Audite et Commissariat  
16 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TEL n° +33 46 37 00 00  
RCS LYON 383 600 550  
SIRET 3836005500001  
NAF 8220Z

## ANNEXE COMPTABLE

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	111 536	111 536		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		502 095	502 095		
Personnel & comptes rattachés		16 688	16 688		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		23 114	23 114		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	306	306		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	129 043	129 043		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	1 760	1 760		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		12 306			12 306
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		17 000	17 000		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAUX</b>		<b>813 850</b>	<b>801 543</b>		<b>12 306</b>
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

AMV  
Audit et Commissariat  
36 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04.72.66.10.00  
RCS LYON N° 51 866 500  
SIRET N° 51866500011  
NAF 8430Z

## ANNEXE COMPTABLE

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	498
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 449
Dettes fiscales et sociales	23 968
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>186 916</b>

AMV  
Audit et Commissariat  
36 rue Raspail  
69600 OULLINS  
TÉL. 04.78.66.10.00  
RCS LYON 418699300  
SIRET 2546093000001  
NAT 8442

## ANNEXE COMPTABLE

### INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 3 137,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,60 %

Table de mortalité 2018-2020

Départ volontaire à 64 ans

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04 72 66 20 00  
RCS LYON 318 606 500  
SIRET 3185200000011  
NAF 6910Z

## ANNEXE COMPTABLE

### LES EFFECTIFS

	31/07/2023	31/07/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>5,07</b>	<b>7,22</b>
Ingénieurs et cadres	2,00	1,90
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3,07	5,32
Ouvriers		

AMV  
Audit et Commissariat  
26 rue Raspail  
69600 OULLINS  
Tél. 04 72 66 20 00  
RCS LYON 318 606 120  
SIRET 318 606 120 0001  
NAF 6910Z